

PROSPECTIVES

**BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE
L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES**

LA LETTRE DE LA PRESIDENTE

BUREAU

Présidente :

Jacqueline GONET

Vice-Président :

Michel SOISSONG

Secrétaire général :

Jean-Luc ESCHEMANN

Trésorière :

Laure MONTEIL

Trésorier-adjoint :

Paul DEDIEU

Conseiller technique :

Alexis MAVROCORDATO

Groupe de Rédaction des

Anciens de l'Ira de Nantes :

LE GRAIN

Directeur de publication :

Paul DEDIEU
05-53-98-66-12

Rédacteur en chef :

Jacqueline GONET
01-56-04-74-91

Comité de rédaction :

Serge MARTY
Alexis MAVROCORDATO
Michel SOISSONG

Cher(e)s collègues,

Quel début d'année ! Encore quelques semaines et les premiers départs pour les vacances d'été commenceront. Le temps passe très vite et l'ARTT n'allège pas notre charge quotidienne de travail. Nous voilà confrontés à une nouvelle quadrature du cercle : profiter des avantages apportés par la réduction du temps de travail (week-end prolongé aux premiers beaux jours, style le lundi au soleil) et assumer la même charge, voire une masse supérieure. Enfin, bref : le privé a survécu, le public devrait y parvenir. Tout cela demande sans doute un temps d'adaptation, plus ou moins long, surtout quand plusieurs sources de changement interviennent simultanément.

En ce qui concerne l'Association, vous pourrez constater en lisant les pages intérieures que beaucoup de choses sont en train de se faire. Je n'ai pas évoqué le dossier de l'annuaire pour la prochaine édition. En effet, nous changeons d'éditeur ; La société qui a été contactée donne satisfaction à nos collègues Lillois : il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas le cas pour Nantes. Je vous demande de noter que la prochaine parution ne devrait intervenir qu'à l'automne. Ainsi, la promotion 2001/2002 pourra être intégrée et d'ici à la fin du mois de septembre, une mise à jour complète pourra être effectuée surtout si vous pensez tous à me communiquer vos nouvelles coordonnées comme beaucoup en prennent l'habitude.

Un autre projet va être mis sur pied dans les semaines à venir et s'adressera aux retraités. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que leur nombre connaît un accroissement certain. Il serait dommage que l'expérience de l'administration de nos aînés disparaisse parce qu'ils quittent ce que nous appelons la vie active. Je sais que beaucoup débordent d'activité à la « retraite ». Une cellule de senior consultant va être mise en place. Le mode de fonctionnement n'est pas défini mais les objectifs sont de garder le contact avec eux, de permettre aux nouvelles promotions de profiter de la distanciation dont font preuve des personnes dont le souci n'est plus la carrière et peut-être aussi de conseiller les futurs retraités dans la préparation de leur propre retraite. Ce dossier sera bien sûr à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Pour en terminer, je suis sans nouvelles des résultats de l'enquête lancée à l'instigation de l'IRA sur la carrière des femmes issues de l'IRA et sur les obstacles qu'elles ont ou non rencontrés pour accéder à la haute fonction publique. J'espère qu'il sera possible de vous en faire part à l'occasion du bulletin de septembre. Je sais que nous sommes désireuses et, je le souhaite, désireux, d'en connaître les conclusions.

En conclusion, bonnes vacances et à la rentrée, en forme.



NOUVEAU (c'est une façon de parler...) : LE BILAN PROFESSIONNEL

Si nous nous plaignons souvent et légitimement du manque de transparence en matière de vacances de postes, nous avons d'autres raisons de nous plaindre en matière de manque d'informations. Ainsi un arrêté du 7 janvier 1997 a prévu que tout fonctionnaire peut prétendre à un bilan de compétences après dix ans de service. Ce document réglementaire faisait suite à un accord-cadre sur la fonction publique d'Etat.

Cette information est bien connue de chacun d'entre nous, n'est-ce pas ?

Le premier centre interministériel de bilans professionnels (CIBP) spécifique à la fonction publique d'Etat sera créé en septembre 2002 (presque 6 ans !) à Lille. Il offrira un dispositif d'accueil solide et indépendant, une garantie de distance et d'éthique pour l'agent vis-à-vis de son employeur. L'arrêté de 1997 prévoit que les résultats d'un tel bilan appartiennent à leur bénéficiaire et ne peuvent être communiqués à un tiers sans l'accord de l'intéressé.

Ses capacités devraient lui permettre de réaliser de 300 à 400 bilans par an et il fonctionnera avec des agents détachés de plusieurs ministères.

Pour l'agent, la possibilité de faire un bilan au bout de 10 ans de services peut permettre de réorienter sa carrière, s'il en éprouve le besoin. A une époque où il est d'usage de considérer que chacun sera amené à exercer plusieurs métiers au cours de sa carrière, cet outil peut être une aide efficace avant de décider d'une mutation sur tel ou tel poste.

Après plusieurs années consacrées à faire de la gestion ou du contentieux, il est légitime de désirer faire autre chose mais comment choisir ? Entre ses envies et ses capacités réelles, il y a parfois de la distance. Ce bilan peut éviter de choisir une voie qui ne correspond pas réellement à ses compétences.

Ce nouvel outil est présenté comme un outil au service de la mobilité, outil innovant au service de la gestion des ressources humaines permettant de tenir compte des compétences des agents dans le cadre de la mobilité.

Deux questions : cette mobilité concerne-t-elle uniquement la mobilité à l'intérieur du même ministère, interne à l'administration centrale ou aux services déconcentrés ou va-t-elle faciliter le passage entre centrale et services déconcentrés, entre ministères ? Si c'est oui, c'est une bonne nouvelle qui amène une autre interrogation : la mobilité sera-t-elle valorisée en tant que prise de risques, preuves des capacités d'adaptation et de remise en question de l'agent ? Espérons que l'interministérialité affichée ne se résume pas à la provenance des agents faisant fonctionner le centre...

Par ailleurs, il est légitime de s'interroger sur la formation de ces personnes. Quelle formation va leur être donnée afin d'assurer ces nouvelles fonctions de manière satisfaisante pour tout le monde ? Dans les organismes privés se chargeant des bilans de compétence, les personnes encadrant les bilans sont des psychologues du travail dont la démarche est positiviste. Il serait dommage que se reproduise le phénomène déjà constaté par le passé pour les organismes de formation, à savoir que l'on y case des indésirables et l'on sait les dégâts que cela peut engendrer en termes d'image de la fonction publique.

Deuxième question : si le bilan de compétences est un outil de gestion des ressources humaines, n'y a-t-il pas une contradiction avec l'arrêté du 7 janvier 1997 qui prévoit que les résultats restent la propriété de l'agent qui en a bénéficié ?

Pour que cela soit un outil de GRH, il faut que l'administration soit informée des résultats. Dans cette optique, un certain nombre d'agents n'auront plus envie de se soumettre à un bilan qui pourrait se révéler à double tranchant.

A l'heure actuelle, peu de personnes peuvent obtenir satisfaction si elles formulent une telle demande sauf si leur administration recourt à des organismes du secteur privé. Face à une demande massive, peut-être serait-il envisageable de voir de tels centres se multiplier sur l'ensemble du territoire. La démographie décroissante de la fonction publique, même si le mouvement devrait se stabiliser en 2009, exige de redéployer les effectifs existants et mettre les fonctionnaires là où ils pourront être les plus efficaces et où ils seront les plus nécessaires.

Vous trouverez ci-après le témoignage d'un collègue qui a tenté l'expérience auprès d'un centre privé. Il ne s'agit bien sûr que d'un cas isolé et il est relaté ici à titre d'exemple et pour encourager toutes celles et tous ceux qui seraient tentés.

Témoignage :

- Il existe des difficultés dont la première est d'accepter de se remettre en question, d'étaler ses qualités et ses défauts. Cependant cette remise en question peut être un moteur. Nombreux sont ceux qui savent que leurs petits défauts sont montés en épingle pour les critiquer mais qu'aucune aide n'est proposée pour combler leurs lacunes réelles.
- La deuxième réside dans la difficulté à faire comprendre à une personne extérieure le contexte de travail dans lequel on évolue en séparant les difficultés liées à la profession de celles liées au relationnel. Ce premier effort permet d'établir une certaine distanciation par rapport aux situations vécues.
- Le troisième obstacle est de pouvoir aboutir à une ouverture maximale d'esprit professionnel. Il s'agit avant tout de dégager des axes de réflexion sur la profession exercée. Le travail essentiel est sur l'existant afin de dégager un projet de carrière. Toutefois, la définition du profil peut être l'occasion d'une réflexion sur d'éventuelles nouvelles fonctions. Ce sont des perspectives qui apparaissent en fonction des potentialités révélées par le bilan.
- Il ne faut pas attendre des solutions toutes faites et des outils « clés en main ». Chacun doit effectuer un travail sur lui-même, forger ses propres outils et trouver les solutions qui lui conviennent.
- En conclusion, ce collègue trouve cette expérience extrêmement positive.



FORUM DES CARRIERES



Comme chaque année depuis l'arrivée du directeur actuel dont le mandat vient d'être renouvelé pour 4 ans, conformément aux textes en vigueur, l'association devrait participer au forum des carrières pour répondre aux interrogations de nos jeunes collègues, confrontés au choix crucial de leur première affectation en tant que cadre A.

La promotion a rencontré peu après leur arrivée à Nantes des collègues sortis depuis 1 an ou 2 mais cela ne suffit pas pour répondre à toutes leurs interrogations et ne leur permet pas non plus de tenter de prendre du recul par rapport à ce premier poste. Les collègues de la promotion « Théodore Monod » en sont semble-t-il conscients puisqu'ils ont appelé l'Association afin que leur soient communiquées les coordonnées d'Irarkes disposant de 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle.

Le forum des carrières devrait se tenir au mois de juin. La confirmation sera sans doute donnée lors du conseil d'administration de l'IRA de Nantes qui se tiendra le 21 mai en présence de Jacky RICHARD, DGAFP. Certains d'entre vous doivent se souvenir qu'il est déjà intervenu à l'institut lors de conférences en formation initiale ou à l'occasion du colloque sur la gestion des ressources humaines, alors qu'il exerçait au sein du ministère de l'éducation nationale. M. RICHARD tient à montrer par sa présence, tout l'intérêt qu'il porte aux instituts. Il doit en effet se rendre dans chacun des IRA malgré un emploi du temps évidemment très chargé.

Pour pouvoir répondre aux questions de nos collègues, il serait nécessaire que certains d'entre vous se portent volontaires pour y participer. Je vous demande de m'indiquer très rapidement celles et ceux d'entre vous qui pourraient venir à Nantes pour l'après-midi du forum des carrières.



SITE INTERNET : CONFIGURATION ENVISAGEE

Beaucoup de personnes posent régulièrement la question d'un site Internet pour l'Union Nationale des IRarques. Au niveau de cette instance, nous sommes d'accord pour ce projet mais sa présentation n'est pas encore définie. Chaque association est plutôt orientée actuellement sur la réalisation de son site propre ce qui est notre cas.

A ce jour, nous envisageons la configuration suivante pour notre site :

- reprise du fascicule de présentation dont les adhérents doivent avoir reçu un exemplaire. Ce document a été réalisé en 1998 et diffusé régulièrement. Celles et ceux qui auraient la curiosité de le consulter peuvent en faire la demande auprès de la Présidente ;
- statuts de l'Association ;
- liste des promotions ;
- la liste des personnes non retrouvées ;
- mise en ligne des bulletins depuis 1994 ;
- fiche de renseignements ;
- bourse des emplois ;
- liens avec d'autres sites (les autres associations, les IRA, DGAFP...).

Une grande partie du travail est prêt mais doit être converti en document lisible sur un site.

Le choix de l'hébergement n'est pas arrêté : le fournisseur actuel d'accès à Internet ne proposait pas une configuration intéressante pour notre site qui consomme beaucoup d'octets.

Si vous avez des suggestions relatives à des rubriques ou à l'hébergement, faites-le nous savoir. Cela nous fera gagner du temps et pourrait aider à ce que ce site soit mis en place rapidement.



UNION NATIONALE DES IRARQUES

Pour la deuxième année consécutive, l'Association de Nantes a été élue à la présidence d'UNIR. En l'état actuel des statuts, ce poste reviendra pour 2003 à l'une des autres associations d'anciens élèves.

Depuis le début de l'année 2001, le rythme des réunions de travail s'est accéléré (1 tous les 2 mois environ).

Un fascicule de présentation d'UNIR a été créé avec les coordonnées des contacts pour chaque association afin de faciliter le travail de mise à jour des fichiers des uns et des autres, qui

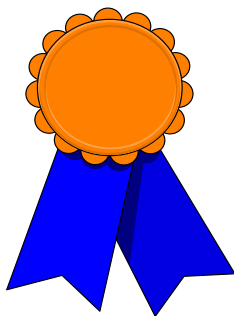
sont la base de vie des associations car sans ancien élève des IRA, à qui s'adresseraient les associations et UNIR ?

Le groupe de travail sur le statut unique des Irarques va commencer ses travaux à partir du 27 avril. Cela représente un énorme travail. Pour construire ce projet, il est nécessaire de faire des comparaisons entre les statuts des vingt corps recrutés par les IRA même si dans la réalité, certains ne sont plus issus de la formation des instituts depuis longtemps (IASS) ou n'ont jamais été pourvus par leur biais (attachés d'administration, de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale). Mais il faut se laisser des possibilités de recruter...

Il existe un projet de site Internet qui présenterait UNIR et comporterait des liens avec les sites des diverses associations mais encore faut-il qu'elles aussi mettent leur site sur pied. J'appelle votre attention que des personnes essaient actuellement de récupérer les adresses Internet de l'ensemble des Irarques et ont le projet de mettre en place un site inter iras et un forum de discussion, paraît-il à la demande d'anciens élèves des IRA, en dehors des associations qui travaillent depuis plusieurs années. Je rappelle que mettre en place un forum sans modérateur et d'accès non contrôlé peut entraîner des dérapages et ce n'est pas souhaitable. Par ailleurs, les fichiers informatisés comportant des données nominatives sont soumis à une autorisation de la CNIL.

Le 23 mars 2002, s'est déroulée la deuxième soirée inter iras. 23 personnes étaient présentes provenant des 5 IRA. C'est un début. Toutes les personnes présentes se sont montrées satisfaites de leur soirée et les échanges ont été très intéressants. Sauf changement, le principe d'une rencontre inter iras par semestre est arrêté et semble convenir à tous. Il est certain que nous ne nous cantonnerons pas à la région parisienne, même si c'est plus facile en termes d'organisation et de déplacement mais 75 % des collègues ne résident pas en région parisienne et certains qui y résident en semaine sont en province le week-end.

A ce propos, je vous invite fortement à faire part aux collègues du sud-ouest du week-end en Saint-Emilion : cela pourrait être l'occasion d'une rencontre décentralisée. Une proposition a été faite d'une soirée en Corrèze. Les Nantais ne sont pas très nombreux mais en élargissant aux collègues non issus de Nantes, cela constituerait une autre occasion.



FELICITATIONS A :

Denis VIGNOLLES (79/80)
Promu chevalier de la Légion d'honneur (JO du 31 mars 2002)



PERDUS DE VUE : REEDITION



Les personnes dont les noms suivent n'ont pas été localisées. Si vous avez des indices pour les retrouver ou si vous les connaissez, n'hésitez pas à me communiquer ces informations ou à leur transmettre les coordonnées de l'Association afin qu'ils prennent contact avec nous, s'ils le veulent bien. Merci de votre aide.

1973/1974

BUCHLE Jean
 CHEVY Maryvonne
 GAUTIER Serge
 LACAZE Jean
 SEGUIN Renée

1976/1977

BOYER Rosaire-Yves
 DHERS Michel
 DUBERNET Jacques
 GAUVAIN née CATALDO Simone
 SCHUMANN François

1979/1980

DORLEANS née FRANCOIS Christiane
 ESCOBAR née PHELIPPOT Dominique
 FORTIN Daniel
 KOZA née MONTEIL Marie-Solange
 NOIRAUULT Didier

1982/1983

BATAILLE Didier
 CANNEVA née LE ROUX Sylvie
 COULON née GARCIA-FERNANDEZ Monique
 DIOT née FOUCHER Brigitte
 LABORDERIE Thierry
 LAMONTAGNE Isabelle
 PLOUET née DECEMME Sophie

1985/1986

CORNET Marie-José
 DACHY Joëlle
 DAVY née TOURNIAIRE Christine
 MACE Jean-Louis
 MAUCOURT Alain
 VILLARD Jean-Marc

1988/1989

BIANQUIS née COLOMBE Anne-Marie

1991/1992

AUTRET Pierre
 BOUSQUET née LAURENS Aveline
 CHARBY Dominique
 DOUCET Didier
 DUPERTUIS Valérie
 GAUTHEUR née BOUCARUT Brigitte
 JOULIA Françoise
 VERRIER Hubert

1996/1997

TEUMA-TONNERRE Anne-Gaël

1974/1975

BERNARDEAU Marie-Louise
 CAILTON Annette
 LE MOINE Anne

1977/1978

COROLLOU Jean-Claude
 COT Marie-Noëlle
 DUPONT née CANAUD Geneviève
 GRZESIAK née ETCHEGARAY Elisabeth
 LANCEMENT Gérard
 LAYAN Michèle
 LE CLOUEREK Annick
 MARCHISET Thierry
 REY née GARDIES Annick
 SERPETTE Pierre
 TASSEL née JAUNAIS Geneviève
 TERRET Henri

1980/1981

AT Jean-Michel
 BARBIER Jean-Paul
 CHATAIGNIER Philippe
 CHATELARD Claude
 JOSEPHIN née VAILLANT Christine
 LABORDE LAGRAVE André
 LAMBREY Philippe
 LEGROS Marie-Elisabeth
 MASSOC Claude
 OFFANT Anny
 PELLICER née LATASTE Marie-Claude
 PEYRARD Maurice
 PICARAT Maurice

1983/1984

PERKS Ann
 SALINIE née BAUDELIN Véronique
 TOUBOUL Henri

1986/1987

BALDACCI Rémi
 BAYER Philippe
 BERNARD Jean-Philippe
 FOURNIER Odile
 GUILLON Gérard
 LEROUX née HUBERT Marie-Laure
 LORENZONI Corinne
 PIZZO Sylvie
 RICHARD Dominique

1989/1990

BLANCHET Martine
 RENARD Stéphane

1992/1993

BALLET Christelle
 BROUST Brigitte
 FRUCHON Xavier
 SAULNIER Pascale

1997/1998

SCHNECKENBURGER Benoît

1975/1976

BAUTIAN Jean-Claude
 BOSSARD Catherine
 GUERNIOU Alain
 LAVAIL Jean-Paul

1978/1979

BORG Michel
 CABOS Mireille
 CHAMPEAUX Jacky
 JOLLY Dominique
 MAHAUT Christian
 REMOND Bernard
 TONNERRE Armel

1981/1982

CHEVALIER Thierry
 DANRE née MAILLET Geneviève
 FAES Jean-Christophe
 GLEIZES Roger
 LEMAIRE née MOREAU Sylvie
 MEYER née MASSOT Christine
 PERRONO Rachel
 ROGARD Christian

1984/1985

BOLLORE Philippe
 BRETEAUDEAU-POITRAS Françoise
 LE HIREZ Franck
 MOREAU née BREGEON Christine
 PIRON Catherine
 VILLARD Norbert

1987/1988

MARCEL Alain

1990/1991

ALEM Michel-Ange
 KERFOURN Guy
 MOYSAN Christian

1994/1995

GUERARD Jean-Jacques
 ROUILLON Christophe